

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 23 novembre 1862. Sommes versées par 70 déposants, dont 12 nouveaux. fr. 40,506 23 demandes en remboursement. fr. 4,129 19 Les opérations du mois de novembre sont suivies par MM. Lepoutre-Parent et Duhamel-Lefebvre, directeurs.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances : Paris, 24 novembre 1862. A la suite du conseil des ministres tenu hier à Compiègne sous la présidence de l'Empereur, des dépêches très importantes ont été envoyées, assure-t-on, à M. Mercier, ministre de France à Washington.

La question grecque nous prépare, dans un avenir prochain, de nombreux incidents dont l'attente cordiale pourrait bien se ressentir. Le respect des traités est chose inconnue du gouvernement anglais qui a depuis longtemps érige la mauvaise foi en principe. Ce qui se passe aujourd'hui à propos de la succession au trône de Grèce le prouve une fois de plus.

Les journaux anglais, avec une touchante unanimité s'empresse de déclarer que la candidature du prince Alfred n'est pas définitivement arrêtée.

On dit que le Moniteur doit publier incessamment une note dans laquelle sera exposé, d'après le texte formel des traités, l'incapacité du prince Alfred comme candidat au trône de Grèce.

Des lettres reçues aujourd'hui de Londres annoncent que la dépêche du comte Russell à l'ambassadeur du Danemark, écrite sans l'assentiment de ses collègues a provoqué des controverses acerbes dans le cabinet, et que l'on doit s'attendre d'heure en heure à la démission du secrétaire des affaires étrangères.

Sa retraite donnerait probablement plus de force au ministère, dont il n'est pas un des membres les plus aimés.

Ce ne serait pas la première fois que le noble lord aurait été jeté par-dessus le bord pour donner plus de sécurité au fragile esquif whig.

On remarque en ce moment à Paris un grand mouvement d'affaires industrielles; les représentants de la plupart des grands établissements belges, les chefs des usines similaires de France et d'Angleterre y sont réunis pour se disputer avidement les marchés de rails ou de matériel, nécessaires à plusieurs compagnies de chemins de fer étrangers. Les chances sont partagées; une usine anglaise a obtenu la construction de 800 wagons et voitures nécessaires au chemin de Madrid-Alicante; la maison Wendel, d'Hayange, a été chargée de la fabrication de la fabrication des rails pour le chemin de fer de Dieuze.

On cite encore plusieurs négociations entamées; mais il faut les laisser aboutir avant d'en parler.

Une dépêche de Pise confirme la nouvelle de l'extraction de la balle qui était demeurée dans le pied de Garibaldi. L'opération pratiquée sur les indications du docteur Nelaton, a complètement réussi. Le malade est dans une situation tout à fait satisfaisante.

La banque des jeux de Spa, pendant la saison qui s'est ouverte le 1er mai et fermée le 1er novembre dernier, a gagné un million deux cent mille francs.

LL. AA. RR. le prince royal d'Angleterre, le prince royal de Prusse et la princesse, sa femme, ont été reçus en audience par Sa Sainteté, le 47. Pie IX les a, à dessein, entretenus longuement, et s'est montré d'une grâce charmante et d'une dignité que lui seul possède, car elle a sa source dans son double caractère de roi et de prêtre. Les princes ont été vivement touchés et seduits, et ils ne l'ont point caché.

C'est fort inutilement et très maladroitement que le prince Napoléon approuve la brochure de M. Hubaine.

Cette nouvelle attaque contre le pouvoir temporel est déjà jugée.

S'il a fallu fort peu de talent pour rédiger cette compilation, il est juste d'ajouter que l'illustre secrétaire du prince Napoléon a fait preuve d'un incomparable orgueil en supposant que la reproduction de dépêches, prises dans l'arsenal diplomatique, était de nature à mériter l'attention des gens sérieux.

L'opinion de M. Hubaine n'est pas fort heureusement, d'un très grand poids et son œuvre pitoyable dans laquelle on ne trouve que des notes incomplètes est déjà tombée sous le poids de sa propre absurdité.

Le correspondant de la France Centrale annonce que M. Berryer n'a rien voulu recevoir pour ses honoraires dans le procès des ouvriers typographes. C'est une nouvelle preuve du désintéressement, déjà si connu, de l'illustre avocat.

On assure que ses clients font composer en ce moment une édition splendide des œuvres de Bossuet. Un exemplaire unique sera tiré pour M. Berryer, et les planches seront ensuite brisées.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

INDUSTRIE ET COMMERCE

DE L'INDUSTRIE COTONNIÈRE EN ALLEMAGNE.

Une lettre de Munich, publiée par le Moniteur, donne les renseignements suivants :

« On est vivement préoccupé en Allemagne de la question du coton :

« L'industrie cotonnière dans le Zollverein emploie un capital de 150 millions de thalers (552,500,000 francs), et occupe au moins 300,000 ouvriers. En calculant les approvisionnements en coton qui subsistent encore et les quantités que l'on pourra importer des Indes, de l'Égypte et de l'Amérique du Sud, on suppose que les apports disponibles pour toute l'Europe ne s'éleveront pendant l'année 1862-63 à plus de 6 millions de quintaux, environ les 2/5 de la consommation d'une année ordinaire. L'Allemagne n'aura certainement pas la plus forte part sur ces 6 millions de quintaux. Or, si les fabricants ne peuvent se procurer la matière première en quantité suffisante, ni laisser la marchandise à vil prix, ils seront obligés de suspendre les travaux sur une vaste échelle, et alors que feront-ils de leurs 300,000 ouvriers ? Il y a là de sérieuses causes d'inquiétude, et l'opinion publique s'en préoccupe à juste titre.

Une compagnie particulière s'est formée en Australie pour favoriser la culture du coton. On a demandé au gouvernement la concession de 5,000 acres de terres incultes de la colonie pour un terme de cinq années à certaines conditions déterminées. Dans le cas où à l'expiration de cette période, la société serait en perte, elle s'en couvrirait au moyen du produit de la vente des dits terrains, en tout ou en partie; s'il n'y a pas de pertes, les terres feront retour à l'État. Un bill a été présenté dans ce sens; il a rencontré une assez vive opposition, mais la proposition a fini par triompher. L'association va mettre, sans descendre la main à l'œuvre; elle compte profiter encore de la présente saison.

M. Hippolyte Peut vient d'adresser au Courrier de St-Etienne la lettre suivante qui, à son intérêt d'actualité, joint celui d'ouvrir des perspectives brillantes pour une contrée désertée jusqu'à ce jour, mais dont l'exécution du canal Saint-Louis et la resurrección de la navigation achèveront d'assurer la prospérité :

« Monsieur le rédacteur, Au milieu de l'intérêt en même temps si actuel et si vital que soulève la question du coton, et de l'anxiété avec laquelle les esprits sont à la recherche des localités les plus propres à la production de ce précieux textile, il est étrange que personne n'ait encore songé à cette vaste région de notre littoral méditerranéen comprise entre la mer, Cette, Saint-Gilles, Fourques, Arles et le port de Bouc.

« La France possède là plus de cent cinquante mille hectares de terrain d'alluvion, appartenant pour la plus grande partie au delta du Rhône, et dans une situation bien plus favorable que les sea-islands de l'Amérique du Nord, qui produisent des cotons si justement estimés.

« Ces terres, dont une expérience pratique de près de trente années ne permet de parler avec une certaine connaissance de cause, sont entièrement et facilement arrosables, renferment tous les éléments de la plus merveilleuse fertilité, et peuvent devenir d'une fécondité inépuisable.

« L'éclatante réussite qui a accompagné les récents essais faits dans le Gard pour la culture du cotonnier, est un gage certain du succès qui attend cette culture dans la région non moins chaude à laquelle je viens de faire allusion.

« Le sel marin qu'y ont laissé en dépôt les eaux de la mer, au fur et à mesure de la formation alluvionnaire du sol, ne serait plus lui-même, au moyen de l'irrigation, qu'un éternel stimulant de la végétation et un principe de force pour la fibre du coton.

« Avec des abris contre le vent comme on sait en faire dans le pays, des engrais appropriés à la nature du terrain, au climat et à la plante, une bonne culture, des graines choisies avec soin et les ressources offertes aujourd'hui par la science agricole, nul doute qu'avant peu on ne puisse recueillir là une variété de coton susceptible de rivaliser avantageusement avec les cotons de l'Amérique, de l'Inde, de l'Égypte et de l'Algérie.

« J'ajoute que les grands travaux publics (canal maritime et chemins de fer) qui vont régénérer cette intéressante contrée, et en développer les riches et nombreux éléments d'avvenir, appellent désormais sur elle l'attention la plus sérieuse de tous les hommes d'intelligence et d'initiative.

« Je livre avec confiance ces quelques idées à la presse; elle pensera, je l'espère, comme moi, qu'il peut y avoir un intérêt à la fois national et humanitaire à les répandre en France et ailleurs.

« Veuillez agréer, etc. HIPPOLYTE PEUT.

« Paris, 19 novembre 1862. »

On lit dans la Revue industrielle et commerciale du Salut public de Lyon :

« La situation n'a pas changé sur notre marché aux soies : mêmes prix, peu d'affaires. En fabrique, on ne nous signale, cette semaine, aucune vente sur banque ayant de l'importance. Cinq ou six maisons ont reçu, de New-York, des commissions en façonnés à bon marché. Les m tiers en uni conservent toujours une activité relative. Les livraisons en articles d'hiver touchent à leur fin; il ne faut plus compter que sur de faibles réassortiments.

« On vend sur notre place les articles de teinture aux prix suivants : Avelanés de Smyrne, 30 fr.; bois de campêche Laguna, 29 à 30 fr.; bois de campêche Saint-Domingue, 20 à 21 fr.; bois jaune Cuba, 38 fr.; bois jaune ordinaire, 22 à 25 fr.; bois de fustel, 30 fr. (rares); curcuma Bengale moulu, 90 à 95 fr. (en hausse); cachou brun, 85 fr.; cachou jaune, 70 fr.; dividivi, 30 à 32 fr.; gaudes fines du Midi, 65 à 70 fr. (en hausse); gaudes vertes et noires, 240 fr.; indigos Bengale, 26 à 32 fr.; quercitron Philadelphie, 35 à 40 fr.; rocou effeuillé, 250 fr. (en hausse); sumac, 30 à 22 fr.; tartre en sorte, 160 à 200 fr.; saponaire du Levant, 80 fr. (très rare); verdet raffiné, 260 fr.; verdet en boules, 240 fr.; vitriol bleu, 95 à 100 fr.

« La vente des matières de teinturerie, qui avait acquis depuis deux mois une assez grande activité, s'est ralentie à cette heure et l'on n'attend une reprise que vers le 15 janvier.

« Un décret du 29 octobre étend aux tissus de lin et aux mélangés de lin et coton la mesure d'admission temporaire établie, l'année dernière, pour les tissus de coton.

« Tous ces tissus pourront entrer en franchise, après avoir été teints dans les ateliers français. »

On lit dans la dernière chronique du Stock-Exchange, publiée par le Constitutionnel :

Londres, 14 novembre. L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre a diminué au bilan du 12 courant de 33,287 livres sterling, ce qui réduit le stock total espèces à 15,392,523 livres sterling.

L'opinion générale est que la Banque se tardera pas à élever le taux de son escompte et certains spéculateurs affirment même qu'au 31 décembre prochain, l'intérêt officiel sera porté à 5 0/0. Cette prévision peut être renversée d'ici à quinze jours par un ralentissement dans les levées d'or, et par des arrivages de fortes cargaisons d'or australien et américain.

On écrit de Londres, 19 novembre : Des personnes en possession d'informations exactes, et qui ont une grande expérience des besoins matériels de l'industrie cotonnière voient sous des couleurs sombres la situation et l'avenir très prochain de nos manufactures. Il y a un fait incontestable, c'est que malgré la rareté et la cherté de la matière première, le prix des articles fabriqués est toujours peu élevé et n'offre pas une rémunération suffisante aux manufacturiers. Ce fait incontestable démontre qu'il y avait eu excès de production et que même, sans les événements d'Amérique, il y aurait eu un temps d'arrêt, une crise dans cette industrie.

D'un autre côté les spéculateurs ont tellement exagéré leurs prix, que l'exagération de ce prix combinée avec l'avisement du produit à mis ses filateurs dans l'impossibilité de faire marcher leurs métiers sous peine de travailler à perte. Cet état de choses désastreux est arrivé à son terme. Le stock du produit manufacturé est à peu près épuisé, tandis qu'au contraire le stock de la matière première s'augmente d'une manière très rassurante.

A Londres comme à Paris le marché financier a bien changé de physionomie; l'inquiétude a pris la place d'une satisfaction sans bornes. Il y a à quelques semaines on se demandait ce qu'on allait faire de l'argent, de quelle manière on pourrait l'employer pour en tirer un parti quelconque; on parlait de la possibilité d'un intérêt de 1 %. Aujourd'hui, c'est bien différent, l'argent se raréfie et devient chaque jour plus cher; les encaisses des banques de France et d'Angleterre ont considérablement diminué et quand les grands courants de numéraire se tarissent, tous les autres affluents s'essèchent le même sort. En matière hydraulique les grandes rivières diminuent quand les petites rivières et les ruisseaux leur apportent un tribut d'eau moins abondant.

Il n'en est pas de même en matière de numéraire : ce sont les affluents qui diminuent en même temps que le cours principal et qui même jouent le rôle des pompes d'épuisement. Je vois bien des gens qui sont peu touchés de cette raréfaction de l'argent. Ils y voient une preuve de la reprise des affaires et de l'état normal des transactions. D'autres, au contraire, sont, on paraîtrait très étonnés et disent que ce sont les signes avant-coureurs de crises plus désastreuses que celles de 1846 et 1847. La vérité n'est point dans ces extrêmes, elle est entre presque tous les ans au milieu. Il y a eu des achats et il y a eu des achats encore plus considérables de coton et il y a nécessité d'envoyer du numéraire dans les Indes.

FAITS DIVERS.

Le Courrier du Pas-de-Calais extrait d'un jugement rendu par le juge de paix d'un canton de Charleroy les lignes suivantes, qui expliquent suffisamment le point en litige, tout en contenant le dispositif de ce curieux document judiciaire :

« Sur quoi, nous, juge de paix susdit et de l'avis des assessseurs sus-nommés, après avoir inutilement essayé de concilier les parties en les engageant à se partager le livre qu'elles ont de presser environ huit livres, ou à le manger ensemble, après leur avoir lu inutilement la fable de l'Hydre et des pourceaux, dans La Fontaine, avons déclaré le citoyen X... non recevable dans sa demande en intervention. Mais considérant que, dans la cause actuelle, il faudra peut-être faire une enquête, peut-être une visite d'expert pour constater si le livre avait été tâté avec un hoya, comme le soutient le demandeur; voulant donc éviter aux parties les frais et même la putréfaction du livre, nous l'apprécions, comme le demandeur, à six livres, ordonnons que le demandeur sera tenu de le remettre de suite es-mains de notre greffier, qui prendra soin de le faire accommoder pour notre goûter de ce jourd'hui, auquel nous invitons le demandeur et le défendeur qui trouveront cependant encore chacun sous leur assiette leur part dudit prix dudit livre. Quant aux frais de la citation donnée par le greffier de la municipalité - disons qu'il sera aussi en vité par notre greffier à venir manger sa part dudit livre pour paiement des droits.

Ainsi jugé et prononcé par nous, juge de paix susdit, dans la vue de concilier un procès de pure gourmandise; Et ont toutes les parties déclaré en notre chambre ordinaire d'audience, à l'unanimité, acquiescer de bon cœur à notre présent jugement.

« On lit dans le Figaro : « L'état de Mlle Livry, qui était très grave, s'est amélioré depuis quelques jours, et à moins d'accident imprévu, les médecins croient pouvoir garantir son entière guérison.

« Le concierge de l'Opéra a conservé tout ce qui reste du costume que portait Emma Livry. Elle avait onze jupons, un maillot etc. — Et il reste un morceau de ceinture et un petit paquet de guenilles qui tiendraient dans la main ! « Emma Livry (les Parisiens le savent, la province peut l'ignorer), est une honnête enfant, d'une conduite sans reproche. — Je me suis sentie perdue, a-t-elle dit à sa mère, et j'ai vite fait un bout de prière ! « Elle a près d'elle, comme garde-malade, une religieuse qui lui prodigue les soins de la plus éclairée sollicitude.

« On assure aussi que le comte Walewski étant allé la voir, le 16, lui dit : « Vous avez donc perdu votre présence d'esprit en vous sentant tout enveloppé de flammes ? — Non, répondit Mlle Livry, j'avais conservé ma présence d'esprit, car me croyant perdue j'adressais mes prières à Dieu pour lui recommander mon âme. »

« Le Times trace de nouveau un sombre tableau de la misère qui règne dans le Lancashire, 500,000 ouvriers, femmes et enfants y souffrent, dit-il, la faim, le froid et les maladies. Les comités de charité n'ont pu fournir, la semaine dernière, qu'un schilling 4 deniers à chaque ouvrier sans travail pour subvenir à ses besoins.

« Un vol très à la mode en Angleterre, rapporte le Manchester Guardian, c'est le vol à main armée, avec effraction, accompli la nuit dans des maisons habitées, par des hommes au visage couvert d'un masque. Les bandits en Angleterre prennent leurs précautions pour n'être pas reconus, et ils empruntent volontiers aux mélodrames en vogue leurs accessoires obligés.

« Un attentat vient d'être commis dans ces conditions à Whaley Bridge, en Derbyshire, chez M. Norman.

« Les voleurs sont entrés par la fenêtre en faisant éclater un volet, et trois hommes armés et masqués se sont introduits dans la maison. M. Norman, réveillée par le bruit, s'est jetée à bas de son lit, armée d'un revolver, elle a descendu les escaliers et s'est trouvée, au rez-de-chaussée, en face d'un homme qui avait une chandelle à la main et portait un masque.

« M. Norman a fait feu sur le voleur et l'a atteint en pleine poitrine. Le brigand a chancelé et s'est appuyé contre un mur; aussitôt ses complices l'ont enlevé, l'ont passé par la fenêtre et se sont enfuis, emportant leur blessé, qui peut-être a été frappé mortellement.

« Un journal autrichien nous fait connaître le moyen ingénieux, mais non sans danger, employé par le directeur d'une troupe théâtrale pour se débarrasser de son public, qui s'obstinait à ne pas vider la salle, malgré l'impossibilité où il se trouvait de faire exécuter le dernier acte d'un drame par suite de l'indisposition du premier sujet. Voici la recette, dont nous re conseillons pas l'usage. Le public, peu traitable, exigeait qu'à la place du dernier acte une autre pièce fût jouée en que l'argent fût rendu. Le directeur eut l'idée de se résigner et annonça qu'on allait jouer l'autre pièce; mais à peine la première scène était-elle commencée que des complaisants du directeur criaient : Au feu ! et que les spectateurs se précipitaient hors de la salle.

De magnifiques voies vont sillonner l'ancien quartier des boulevards du Temple, qu'animait autrefois le groupe des théâtres les plus populaires de Paris. La Société civile immobilière des boulevards du Temple, fondée par acte reçu par M. Mocarret, notaire à Paris, a acquis dans des conditions exceptionnelles de vastes terrains qui, par le tracé des nouvelles voies, recevront une plus-value considérable. Elle se propose d'élever de belles maisons confortables, divisées en appartements à bon marché. La Compagnie a obtenu, de M. le ministre d'Etat, par arrêté en date du 23 octobre 1862, l'autorisation de reconstruire trois théâtres qui assureront aux actionnaires un revenu locatif considérable.

On annonce l'émission prochaine des actions de la Compagnie. Ces actions sont de 100 fr., payables 40 fr. en souscrivant, 20 fr. fin janvier, 20 fr. fin mars, et 20 fr. fin mai prochain. Les revenus sont évalués de 8 à 10 0/0. Un intérêt de 5 0/0 sera servi aux actionnaires pendant la durée des travaux.

Ce n'est pas à une affaire industrielle qu'on invite l'épargne, on l'invite à un placement foncier dont le capital ne peut périr, à un placement tel qu'il est préféré et prescrit par la loi pour les emplois de biens de mineurs. D'ailleurs la Compagnie est administrée par des hommes spéciaux et versés dans la pratique des affaires. La souscription aura lieu d'après le mode suivi par les dernières émissions d'obligations de la ville. Les souscriptions seront reçues intégralement jour par jour, jusqu'à concurrence de la totalité du capital social. Il n'y aura lieu à repartition au prorata que pour les souscriptions du dernier jour.

Elle est ouverte depuis le 17 de ce mois, à Paris : 1° au siège social, boulevard du Temple, 70; 2° chez MM. PAVON et Comp., banquiers, boulevard des Italiens, 17, et à Londres, chez MM. Masterman, Peters and Comp., 35, Nicolas Lane. — On peut souscrire, par correspondance, en envoyant des billets de banque ou des valeurs sur Paris, à MM. PAVON et Comp., ou en versant à leur crédit dans les succursales de la Banque de France. — Les titres sont immédiatement remis en échange du premier versement de 40 fr. 3412-11437.

GRAND HOTEL DU LOUVRE

En exploitation depuis 1855, situé dans le quartier le plus central de Paris, rue de Rivoli et place du Palais-Royal. 600 Chambres de 3 à 20 fr. — 60 Salons de 4 à 20 fr. — Salle à manger richement décorée. — Table d'hôte à 6 heures. — Salons de restaurant.

Moyennant le prix de 12 fr. 50 par jour, au 4^e étage, et de 15 fr. au 3^e, MM. les Voyageurs ont au Grand Hôtel du Louvre une Chambre, le Déjeuner, le Dîner à Table d'Hôte, l'Éclairage et le Service. 3418-11,443

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

BULLETIN FINANCIER.

24 novembre 1862.

La Bourse a encore échoué aujourd'hui sur la double impression des affaires de Grèce et des préoccupations excitées par la rareté de l'argent.

Les achats sont peu nombreux et chaque fois que les cours tendent à s'améliorer, les vendeurs arrivent et ne tardent pas à les faire fléchir.

La rente, restée samedi à 70.20, a débuté à 70.10 et a fermé au même cours, après avoir fait 70.20 au plus haut.

Les consolidés anglais n'ont pas varié depuis quatre jours; ils sont à 92 1/8 à 1/4.

Les fonds de Vienne sont faibles; les changes tendent à monter. L'emprunt italien, ouvert à 70.80, a fait 71.10 au plus haut, pour fermer à 70.90.

Le Crédit Mobilier français s'est traité de 1075 à 1060; le Mobilier espagnol de 755 à 735; l'Orléans de 1042.50 à 1040; le Nord de 1032.50 à 1030; l'Est à 531.25; le Lyon de 1145 à 1140; le Midi de 8.0 à 827.50; l'Ouest de 533.75 à 53; le Saragosse à 630; le Nord de l'Espagne de 517.50 à 515.

Les Autrichiens sont tenus de 487.50 à 490; les Lombards de 590 à 587.50; les Russes à 422.50; les Romains à 325. Les actions de la compagnie transatlantique sont de 5 à 550. Cours moyen du comptant : 3 % 70.10. 4 1/2 % 97.87 1/2. Banque de France, 3.350. Crédit foncier, 1.300.

Pour extrait : J. REBOUX.

Rhumes Irritations de Poitrine. La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du SIROP et de la PATE de NAFÉ DE DELANGRENIER, ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de Médecine, et par un rapport officiel de MM. BARRIL et COTTREAU, chimistes de la Faculté de Paris. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

NOUVEAU PURGATIF. Les personnes difficiles, les dames, les enfants, peuvent agréablement se purger avec le CUCCOLAT DESBRIÈRE, purgatif très efficace et qui agit sans irriter. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se DÉFIER des imitations.)

VINAIGRE de toilette C)SMACÉTI. Supérieur par son parfum et ses propriétés toniques et rafraîchissantes. — Dépôts chez les bons Parfumeurs. 3433-11.121

Les peignes en caoutchouc conicus si avantageusement par leur bonne qualité et surtout leur douceur à l'usage, sont maintenant au MEILLEUR MARCHÉ que ceux en buffe et en corne. Prize Médal à Londres, 1862, accordée à M. Fauvellet - Delebarre, fabricant breveté pour 15 années, s. g. d. g. — Dépôt chez tous les parfumeurs et merciers. 10761-3213

100,000 FRANCS A GAGNER POUR 25 CENTIMES.

Gros lot de 100,000 francs, et 181 lots tons en espèces, à gagner au très prochain tirage de la Grande Loterie de St-Pierre. Jusqu'à la fin de ce mois, billets à 25 c. pour gagner CENT MILLE francs. On peut se procurer des billets au bureau du Journal de Roubaix, 56, Grande-rue. Notre journal publiera la liste des numéros gagnants.

THEATRE DE ROUBAIX.

Judi 27 novembre. 1. MONSIEUR VA AU CERCLE, vaudeville en 1 acte. 2. NOS INTIMES, comédie en 4 actes. Les bureaux seront ouverts à 6 h. 3/4. — On commencera à 7 heures.

La salle sera bien chauffée. Prix des places :

Loges de première galerie, 3 fr.; fauteuil de première galerie, 2 fr. 50; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50; première galerie, 2 fr.; stalles de parquet, 2 fr.; deuxième galerie, 1 fr.; parterre, 1 fr. 25; parterre, 75 cent; amphithéâtre, 50 cent. On peut se procurer des billets à l'avance, de 9 heures à 4 heures, chez J. Reboux, Grand-rue, 56.

Ville de Roubaix

TRAVAUX COMMUNAUX

Construction d'Aqueduc en face de l'Eglise du Tilleul et pavage du Contour de cette Eglise.

Le Maire de Roubaix donne avis que le jeudi 27 novembre 1862, à onze heures du matin, il sera procédé, dans l'une des Salles de la Mairie, à l'adjudication sur soumissions cachetées des travaux de construction d'un Aqueduc en face de l'Eglise du Tilleul et du pavage du contour de cette Eglise et des rues adjacentes, à exécuter conformément au devis approuvé par M. le Préfet du Nord le 5 de ce mois, et montant à la somme de, savoir :

Pour l'Aqueduc, 2,168 fr. 71 c. Pour le pavage du Contour de l'Eglise, 22,278 00 Pour le pavage d'une partie du Chemin-Vert, 7,082 40

Total général, 31,529 fr. 11 c.

Les plans et devis de ces travaux sont déposés au Secrétariat de la Mairie, où chaque amateur peut en prendre connaissance.

Les soumissions seront reçues jusqu'à l'heure fixée pour l'adjudication. Après l'ouverture des soumissions il ne sera plus reçu de nouveaux rabais.

Roubaix, 17 novembre 1862. 3421 ERNULT-BAYART.